



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Équipement : services extérieurs

Question écrite n° 41600

Texte de la question

M. Dominique Bussereau attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur le rattachement à la direction régionale Ile-de-France de l'inspection du travail des transports/DOM qui a été rapatriée de Cayenne à Paris. Si l'implantation excentrée à Cayenne ne facilitait pas l'exercice des missions spécifiques à l'inspection du travail des transports dans les trois départements de la Guadeloupe, Martinique et de la Guyane, sa reorganisation en métropole et l'absence d'échelon avancé de cette administration ne risquent-elles pas de remettre en cause son efficacité ? Dans un contexte de déréglementation du transport aérien, l'inspection du travail doit exercer un contrôle encore plus systématique de la légalité et du respect des procédures (conditions de travail, amplitudes horaires...). Aussi, il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur le sujet et préciser les dispositions qu'il envisage de prendre afin de remédier à l'incohérence de cette situation, rassurant ainsi les professionnels du transport aérien dans ces départements.

Texte de la réponse

L'organisation du contrôle social dans le secteur relevant du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme constitue une préoccupation constante. En effet, comme l'a dit l'honorable parlementaire au cours de la conférence de presse qu'il a tenue à Fort-de-France dans le cadre de la mission que lui a confiée le Premier ministre, il n'est pas de progrès économique qui ne s'appuie sur le progrès social. C'est pourquoi, il a été décidé d'affecter un inspecteur du travail des transports qui aura la responsabilité du contrôle dans les Antilles et dont la subdivision sera installée à Fort-de-France. Cette décision est d'application immédiate et le fonctionnaire en cause qui vient d'être nommé devra prendre ses fonctions avant la fin de l'année.

Données clés

Auteur : [M. Bussereau Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41600

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 1996, page 4056

Réponse publiée le : 28 octobre 1996, page 5659